

**Programme d'investissement dans l'eau en Afrique (AIP)**

**Termes de référence : Consultant national chargé de mener une évaluation des besoins de préparation du pays (CRNA) pour le Fonds vert pour le climat (GCF) au Burundi (« Consultant CRNA »)**

## **Contexte du Programme d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP)**

Le Programme d'investissement pour l'eau en Afrique (PIA), adopté par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique - Plan d'action prioritaire 2 (PIDA-PAP 2), répond au besoin croissant d'investissement dans les ressources en eau, un besoin grandement exacerbé par le changement climatique. Le PIA comprend cinq piliers qui visent à réduire le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique, à savoir : (i) mobiliser un engagement politique et un leadership de haut niveau sur les investissements ; élaborer et mettre en œuvre le tableau de bord des investissements dans l'eau du PIA-PIDA pour améliorer la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité du financement et de l'investissement dans les ressources en eau ; et (iii) développer les capacités pour développer des programmes d'investissement régionaux et nationaux pour la résilience climatique afin de combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau. Créer la Facilité d'investissement internationale du PIA pour la résilience climatique du secteur de l'eau comme mécanisme de mobilisation de financements publics-privés ; et (v) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans les investissements pour la résilience climatique.

## **Contexte du projet**

Le Burundi est l’un des pays participants au projet multi-pays AU-AIP GCF Readiness qui vise à accroître la mobilisation des investissements dans le secteur de l’eau face aux effets du changement climatique.

Grâce à cette préparation, le Burundi sera mieux placé pour attirer et gérer efficacement des financements à grande échelle afin de mettre en œuvre stratégiquement des solutions à faibles émissions et résilientes au changement climatique, grâce à la capacité accrue de ses parties prenantes et de ses entités clés à comprendre le processus de financement du FVC. L'objectif général du projet est de renforcer les capacités des pays participants à planifier des investissements dans le secteur de l'eau résilients au changement climatique et à préparer des projets pour entreprendre des actions climatiques, par le biais de :

* Renforcer la capacité des pays à programmer le financement climatique et à accéder directement aux ressources du FVC, en mettant l’accent sur les actions climatiques liées à l’eau ;
* Améliorer les cadres stratégiques de planification des investissements dans l’eau résilients au changement climatique en élaborant des programmes d’investissement dans l’eau ;
* Développer des pipelines de projets nationaux à travers l’élaboration de notes conceptuelles ;
* Établir une plateforme continentale de connaissances et d’investissement pour faciliter l’apprentissage et l’investissement dans la sécurité de l’eau en Afrique.

## **Objectifs du conseil**

Cette consultation vise à soutenir la planification stratégique du Burundi pour le soutien à la préparation du FVC en réalisant une évaluation complète des besoins de préparation du pays (ECN) pour l'Autorité nationale désignée (AND) ou le point focal. Cette évaluation servira d'exercice fondamental pour identifier les lacunes en matière de capacités, les besoins institutionnels et les obstacles politiques qui entravent l'accès et l'utilisation efficaces des ressources du FVC et, plus largement, du financement climatique. Les conclusions de l'ECN éclaireront directement l'élaboration des termes de référence (TDR) du Burundi pour la préparation du pays, alignés sur la Stratégie de préparation et de soutien préparatoire du FVC pour 2024-2027, afin d'orienter les futures demandes de financement et de soutien à la préparation.

Plus spécifiquement, le consultant vise à identifier et évaluer les besoins de préparation du pays afin de :

1. Renforcer la capacité institutionnelle de l’AND ou du point focal pour coordonner efficacement le financement du FVC et le financement climatique plus large.
2. Établir ou améliorer des mécanismes de coordination inclusifs pour impliquer les parties prenantes concernées, notamment les entités gouvernementales, la société civile, le secteur privé et les groupes vulnérables, dans la planification et la mise en œuvre des investissements climatiques.
3. Améliorer l’environnement politique et réglementaire pour soutenir la formulation, l’alignement et la mise en œuvre de cadres climatiques stratégiques tels que la CDN, le PAN et la stratégie à long terme (SLT).
4. Améliorer la capacité des pays à prioriser, planifier et développer des pipelines d’investissement climatique de haute qualité alignés sur les objectifs de programmation et les critères d’investissement du FVC.
5. Renforcer la capacité des institutions nationales, y compris les EAD potentiels, à répondre aux normes d’accréditation du FVC et à mettre en œuvre des projets de financement climatique.
6. Promouvoir la gestion des connaissances, l’EES et les mécanismes de coopération pour soutenir la programmation fondée sur des données probantes, la collaboration régionale et l’amélioration continue des interventions de préparation.
7. Permettre l’élaboration de termes de référence solides pour la préparation des pays, fondés sur des données probantes, pilotés par les pays et alignés sur la stratégie de préparation et de soutien préparatoire du FVC 2024-2027.

## **Méthodologie et approche recommandées**

La méthodologie adoptée pour cette mission doit garantir une approche rigoureuse, participative et factuelle afin de garantir la pertinence, la qualité et l'efficacité de l'évaluation. Elle doit être structurée, inclusive et axée sur les résultats, et intégrer les éléments clés suivants :

1. Examen documentaire et analyse des informations existantes : Recueillir et examiner les documents nationaux pertinents, y compris les stratégies climatiques (par exemple, les CDN, les PAN, les LTS), les cadres politiques, les mandats institutionnels, les subventions de préparation antérieures et les documents de programmation par pays, afin d'établir une compréhension fondamentale du paysage du financement climatique.
2. Questions d'orientation pour l'administration du FVC : Suivre les « Orientations volontaires nationales sur la planification stratégique du soutien à la préparation » du FVC afin d'identifier systématiquement les lacunes en matière de capacités. Les réponses doivent éclairer le diagnostic des besoins de préparation, conformément au Cadre de gestion des résultats du FVC (CGRR) et à la Stratégie du Programme de préparation et de soutien à la préparation du FVC pour 2024-2027.
3. Engagement inclusif des parties prenantes et appropriation nationale : Organiser et animer des consultations, des entretiens et des réunions de validation avec un large éventail de parties prenantes nationales, notamment l'AND/le point focal, les ministères sectoriels, la société civile, le secteur privé, les partenaires de développement et les acteurs infranationaux. Assurer la pleine participation des groupes marginalisés, promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion sociale, et soutenir le leadership national et l'appropriation institutionnelle tout au long du processus d'évaluation et de priorisation.
4. Approche participative et inclusive : Impliquer les parties prenantes par le biais d’ateliers de consultation, de réunions de validation et de plateformes de dialogue pour garantir l’appropriation, favoriser le consensus et intégrer les connaissances locales, l’égalité des sexes et l’inclusion sociale dans la planification de la préparation.
5. Intégration des meilleures pratiques et apprentissage comparatif : s’appuyer sur les enseignements tirés des initiatives de préparation précédentes et des évaluations similaires menées dans d’autres pays ou régions pour enrichir l’analyse et éclairer les recommandations concrètes.
6. **Bénéficiaires directs et indirects**

Les principaux bénéficiaires du soutien à la préparation du FVC pour le projet multi-pays AU-AIP comprennent les entités d’accès direct (à la fois désignées et à identifier), les AND et les acteurs du secteur de l’eau qui bénéficieront d’activités de renforcement des capacités.

À cet égard, le GWP cherche à recruter une personne qualifiée pour le poste de consultant national afin de mener une évaluation des besoins de préparation du pays pour mettre en œuvre les activités et produire les livrables. Il/Elle sera principalement rattaché(e) au coordinateur technique national et devra rendre compte de ses progrès chaque semaine pour un suivi régulier. Le coordinateur technique national du projet sera, avec les conseils de l'unité régionale et de l'unité de gestion du projet, seul responsable de la validation des livrables produits par le consultant recruté dans le cadre de la mise en œuvre de cette proposition de préparation.

## **Étendue des travaux**

* 1. **Activité 1 : Réaliser l'évaluation des besoins de préparation du pays (CPN)**

Le consultant réalisera une évaluation structurée et participative afin d'identifier les lacunes institutionnelles, techniques et politiques du Burundi en matière de préparation et ses besoins en capacités. Plus précisément, il réalisera les activités suivantes :

1. Revoir la documentation existante et réaliser une cartographie institutionnelle :
2. Recueillir et analyser les stratégies et cadres nationaux pertinents en matière de changement climatique (par exemple, les CDN, les PAN, les LTS, le programme national du FVC, les subventions de préparation précédentes du FVC).
3. Examiner les mandats institutionnels, les dispositifs de gouvernance et les mécanismes de coordination pertinents pour le financement de la lutte contre le changement climatique.
4. Cartographier les institutions existantes engagées dans le financement climatique (AND, ministères sectoriels, DAE, OSC, entités du secteur privé, etc.), leurs rôles et leurs relations.
5. Administrer les questions d’orientation du FVC pour la planification stratégique : Appliquer les « Questions d’orientation pour la planification stratégique et l’élaboration des termes de référence de préparation des pays [[1]](#footnote-2)» du FVC pour évaluer les besoins de préparation.
6. Évaluer la capacité institutionnelle et l’état de préparation de l’AND et des DAE potentiels :
7. Identifier les forces et les lacunes dans la capacité de l’AND à coordonner les processus du FVC, à programmer le financement, à impliquer les parties prenantes et à superviser les cycles de projet.
8. Évaluer l’environnement politique et réglementaire propice :
9. Examiner l’existence, la cohérence et la mise en œuvre des politiques, des cadres juridiques et des instruments réglementaires liés au climat qui soutiennent l’investissement climatique intégré (par exemple, les cadres de planification des investissements, l’intégration fiscale des risques climatiques, les lignes directrices pour l’action infranationale).
10. Identifier les lacunes politiques qui entravent l’engagement du secteur privé et la participation inclusive des groupes vulnérables dans la programmation et l’investissement en matière de financement climatique.
11. **Analyser la planification des investissements climatiques et la capacité de développement du pipeline** :
12. Examiner la capacité du pays à prioriser et à séquencer les investissements en fonction des stratégies nationales et des objectifs de programmation du FVC.
13. Évaluer la présence, la qualité et l’état de préparation des idées de projets, des notes conceptuelles ou des plans d’investissement existants en cours d’élaboration.
14. Identifier les goulots d’étranglement institutionnels ou le soutien nécessaire pour faire évoluer la création et la conception de projets.
15. **Évaluer les systèmes de suivi, de reporting, d’apprentissage et d’échange de connaissances :**
16. Identifier les dispositifs institutionnels et les outils de suivi, d’évaluation et d’apprentissage (MEL), de suivi, de reporting et de vérification (MRV) et de suivi du financement climatique.
17. Évaluer dans quelle mesure les résultats, les enseignements et les meilleures pratiques sont capturés, diffusés et utilisés pour la prise de décision.
18. Examiner les possibilités de renforcement de la coopération régionale, des échanges entre pairs et de la collaboration Sud-Sud.
19. **Synthétiser les résultats et formuler les besoins prioritaires de préparation** :
20. Consolider les données probantes issues de l’examen documentaire, des consultations des parties prenantes et de l’évaluation de l’état de préparation.
21. Donner la priorité aux principales lacunes en matière de préparation et aux domaines de renforcement des capacités alignés sur la stratégie de préparation du FVC 2024-2027.
22. Fournir une liste d’activités réalisables pour combler les lacunes identifiées en matière de préparation et pour éclairer la rédaction de termes de référence (TDR) de préparation des pays solides et fondés sur des données probantes.
	1. **Livrable 1 :**
23. **D’évaluation complet des besoins en matière de préparation, y compris, mais sans s’y limiter** :
	1. Principaux résultats de l'évaluation
	2. Les lacunes identifiées sont classées dans les domaines thématiques suivants, conformément aux « Questions directrices pour la planification stratégique et l'élaboration des termes de référence pour la préparation des pays » du FVC :
		* Rôles, responsabilités et mécanismes de coordination de l'AND
		* Cadre politique, réglementaire et stratégique, y compris les lacunes dans l’engagement du secteur privé.
		* Capacités d'accréditation, de support et de programmation des DAE potentiels
		* Programme de pays et priorisation des investissements
		* Statut et qualité des notes conceptuelles et des idées de projets
		* Supervision et coordination de projets climatiques
		* Engagement et analyse des parties prenantes
		* Gestion des connaissances et collaboration
	3. Besoins prioritaires en matière de préparation
	4. Recommandations, y compris une liste proposée d’activités de préparation potentielles pour combler les lacunes identifiées, avec les institutions responsables correspondantes, pour éclairer l’élaboration d’un mandat de préparation du pays (TDR) ciblé et exploitable.
	5. **Activité 2 : Faciliter la validation de l’évaluation des besoins de préparation et des recommandations**

Cette activité se concentre sur la validation nationale du rapport d'évaluation des besoins de préparation et de ses recommandations. Une fois l'évaluation des besoins terminée (activité 1), cette étape garantit que les principales conclusions, les lacunes identifiées et les priorités de préparation proposées sont examinées et approuvées par les parties prenantes concernées, notamment l'AND, les organismes potentiels d'évaluation de la préparation et d'autres institutions nationales.

Le consultant devra :

1. Soutenir l’AND ou le point focal dans la préparation et l’organisation de l’atelier de validation, y compris l’établissement de l’ordre du jour et la préparation du matériel de présentation.
2. Présenter le projet de rapport d’évaluation des besoins de préparation et les activités de préparation prioritaires proposées aux parties prenantes dans un format clair et structuré.
3. Faciliter des discussions inclusives lors de la séance de validation pour garantir que les commentaires soient recueillis auprès d’une large éventail de parties prenantes, notamment les institutions gouvernementales, le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement.
4. Documenter tous les commentaires des parties prenantes et intégrer les contributions pertinentes dans la version finale du rapport d’évaluation des besoins de préparation et des recommandations.
	1. **Livrable 2 :**
5. Rapport de l'atelier de validation, résumant les discussions de l'atelier, la liste des participants, les principaux commentaires reçus et la manière dont les commentaires ont été traités dans le rapport final.

**7.0** **Durée de la mission (niveau d'effort), livrables et délais de livraison**

La durée totale de la consultation sera de trente (30) jours ouvrables sur une période de six (6) semaines calendaires.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Activités** | **Livrables** | **Calendrier de livraison proposé** |
| 1. | * La méthodologie, l'approche et le plan de travail sont élaborés
 | Rapport initial | 10/09/2025 |
| 2. | * Réaliser l'évaluation des besoins de préparation du pays (CPN)
 | Rapport d’évaluation complet des besoins en matière de préparation, comprenant :* Principaux résultats de l'évaluation
* Les lacunes identifiées sont classées dans les domaines thématiques suivants, conformément aux « Questions directrices pour la planification stratégique et l'élaboration des termes de référence pour la préparation des pays » du FVC.
* Besoins prioritaires en matière de préparation
* Recommandations, y compris une liste proposée d’activités de préparation potentielles pour combler les lacunes identifiées, avec les institutions responsables correspondantes.
 | 30/09/2025 |
| 3. | * Rapport de l'atelier de validation, résumant les discussions de l'atelier, la liste des participants, les principaux commentaires reçus et la manière dont les commentaires ont été traités dans le rapport final.
 | Remise du rapport final. | 10/10/2025 |
| ***Remarque : Tous les livrables devront être soumis en français (version préliminaire) et en anglais (version finale).*** |

## **Qualifications et expérience souhaitées**

Le consultant doit avoir les qualifications minimales suivantes :

1. Un doctorat ou une maîtrise dans un domaine pertinent tel que l’économie, la finance, les sciences de l’environnement, les politiques publiques, les études de développement ou d’autres disciplines connexes.
2. Au moins 7 années d’expérience professionnelle avérée dans les processus d’évaluation des besoins ou de consultation des parties prenantes liés à la conception et à la mise en œuvre de projets liés au changement climatique.
3. Expérience avérée de travail avec des institutions gouvernementales, des agences publiques, des organisations internationales ou du secteur privé et des entités nationales de coordination.
4. Bonne connaissance des processus de la CCNUCC et des cadres de négociation internationaux sur le changement climatique.
5. Solide compréhension des sources internationales de financement climatique, y compris le Fonds vert pour le climat (FVC), et du rôle et des responsabilités de l’autorité nationale désignée (AND) dans l’engagement du FVC.
6. Expérience avérée dans les évaluations des capacités institutionnelles, l’élaboration de plans d’action et le travail de conseil politique dans le contexte du changement climatique ou de la planification du développement.
7. Bonne connaissance du contexte socio-économique et politique du Burundi
8. Capacité à travailler de manière autonome avec une supervision minimale et à s’engager efficacement auprès des communautés, des organismes de réglementation, des acteurs du secteur privé et des parties prenantes gouvernementales.
9. La maîtrise de l'anglais est requise ; la maîtrise du français est un atout certain.
	1. **Rémunération**

Il s'agira d'un contrat forfaitaire dont les paiements seront effectués en fonction des livrables mesurables convenus et des honoraires basés sur un tarif journalier convenu lors de la négociation du contrat. Les paiements pour cette mission seront effectués en dollars américains.

1. **Processus d'évaluation**

L’évaluation des consultants se fera en 2 étapes suivantes :

1. Évaluation de la liste restreinte basée sur l’exigence des termes de référence au point n° 6 ci-dessus.
2. Discussions techniques lors d'un entretien en ligne pour permettre aux évaluateurs de mieux connaître les consultants et de faire la sélection finale.
3. **Soumission des offres (Comment postuler)**

Les consultants intéressés doivent joindre les éléments suivants à leur candidature :

* Une lettre de motivation
* Un CV détaillé et à jour
* Une déclaration (brève proposition) exposant la compréhension du mandat et de la mission à réaliser et une proposition méthodologique claire précisant l’approche à adopter.
* Des honoraires indicatifs basés sur un tarif journalier et tous les frais remboursables associés (coûts opérationnels) qui seront convenus lors de la négociation du contrat.
* **L'offre doit être soumise au plus tard le 5 septembre 2025 à l'adresse e-mail ci-dessous : gwpvacancy@nilebasin.org**
1. [↑](#footnote-ref-2)